

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

« Projets de Recherche et développement structurants des pôles de compétitivité » (PCPS AAP1)

Procédure de labellisation par Lyonbiopôle

CONTACTS LYONBIOPOLE :

Bernard MANDRAND

Directeur Scientifique de Lyonbiopôle
bernard.mandrand@lyonbiopole.com
04 72 76 53 40
Lyonbiopôle
Bât Domilyon - 321 avenue Jean Jaurès
69007 LYON

Claudia CHAGNEAU

Chargée de projets Lyonbiopôle
claudia.chagneau@lyonbiopole.com
04 72 76 53 36
Lyonbiopôle
Bât Domilyon - 321 avenue Jean Jaurès
69007 LYON

Dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, le 1^{er} appel à projets « **Projets de recherche et Développement Structurants des pôles de compétitivité** » vient d'être lancé. Le cahier des charges de l'appel est [disponible en ligne](#) sur les sites www.competitivite.gouv.fr et www.oseo.fr

Pour être éligible à cet appel, votre projet doit être un projet de R&D collaboratifs, **labellisé par un pôle de compétitivité**, impliquant au moins deux entreprises et un laboratoire ou centre de recherche.

Cet appel à projets n'est pas ouvert aux projets de plates-formes d'innovation pour lesquels des appels à candidatures spécifiques sont lancés.

Les critères de labellisation et la procédure Lyonbiopôle sont décrits dans ce document.

1/ Processus de labellisation par Lyonbiopôle

- **à partir de novembre 2010** (et jusqu'à novembre 2011): dépôt des demandes de labellisation auprès de Lyonbiopôle en complétant et envoyant à projets@lyonbiopole.com **la lettre d'intention ci-joint.**
- Audition par le **Groupe Technique** de Lyonbiopôle des projets présélectionnés par le pôle
- Labellisation officielle par le **Conseil d'Administration** de Lyonbiopôle
- Les projets retenus pour labellisation par Lyonbiopôle devront constituer un dossier de candidature à déposer en ligne sur l'extranet dédié à cet appel https://extranet.oseo.fr/fui_web

2/ Critères de labellisation des projets R&D par Lyonbiopôle

L'avis de labellisation par Lyonbiopôle prendra en compte les conditions d'éligibilité et de sélection spécifié dans cet appel ainsi que les critères d'évaluation suivants :

- **cohérence avec les domaines et thématiques de Lyonbiopôle**
Travaux en santé humaine ou animale portant sur les maladies infectieuses (d'origine virale, bactérienne, parasitaire ou fongique) actuelles et émergentes ou sur les cancers, et sur leur prévention, leur diagnostic et leur traitement.
- **appartenance géographique au pôle**
- **maturité du projet**
- **pertinence du marché ciblé**
- **qualité du partenariat**
- **impact économique du projet**
- **impact scientifique et technique du projet**
- **bénéfice pour la filière technologique et pour la structuration locale**